## EQUIVALENCE DES GARANTIES AXA 4040

Liste des critères	Garantie décès	Garantie PTIA	Garantie incapacité	Garantie invalidité	Contrat AXA pour MAGNOLIA
Couverture des sports amateurs pratiqués par l'emprunteur à la date de souscription	✓				oui cf article des exclusions
Maintien de la couverture en cas de déplacement dans le monde entier – À titre personnel – À titre professionnel ou humanitaire	✓			oui (on ne précise pas à quel titre)	
Couverture de la garantie décès pendant toute la durée du prêt	✓	Х	Х	Х	oui (sous réserve de l'article 9 - "cessation des garanties")
Couverture de la garantie PTIA pendant toute la durée du prêt	Х	✓	X	Х	oui (sous réserve de l'article 9 - "cessation des garanties")
Couverture de la garantie pendant toute la durée du prêt	Х	Х	✓	Х	oui (sous réserve de l'article 9 - "cessation des garanties")
Délai de franchise	X	X	<b>√</b>	X	un seul délai de 90 jours
Pour une personne en activité, évaluation en fonction de la profession exercée au jour du sinistre	X	X	<b>√</b>	X	oui est bien précisé " sa profession"
Pour une personne en activité, prestation égale à la mensualité assurée sans référence à la perte de revenu subie pendant le sinistre	Х	Х	<b>√</b>	X	oui pas de mention relative à la perte de revenu
Maintien de la couverture en cas de temps partiel thérapeutique avec une prise en charge minimale de 50 % sur une durée d'au moins 90 jours	Х	Х	<b>√</b>	Х	oui, pas de minimum de 90J
Couverture des inactifs au moment du sinistre	Х	Х	✓	Х	oui
Couverture des affections dorsales	X	Х	✓	Х	oui en option
Couverture des affections psychiatriques	Х	Х	✓	Х	oui en option
Couverture de la garantie pendant toute la durée du prêt	Х	Х	X	✓	oui (sous réserve de l'article 9 - "cessation des garanties")
Evaluation en fonction de la profession exercée au jour du sinistre	X	X	X	<b>√</b>	oui est bien précisé " sa profession"
Prise en charge de l'invalidité totale, sans référence à la perte de revenu subie au moment du sinistre	Х	Х	Х	<b>√</b>	oui pas de mention relative à la perte de revenu
Prise en charge de l'invalidité partielle (IPP) à partir de 33 %	X	Х	Х	<b>√</b>	oui
Couverture des affections dorsales	Х	X	X	✓	oui en option
Couverture des affections psychiatriques	Х	Х	Х	✓	oui en option